



Fédération générale des travailleurs
de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs
et des services annexes **Force Ouvrière**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contactez la FGTA-FO :

Agriculture

- ◆ **Michel KERLING**
Secrétaire fédéral
Tél. : 01 40 52 84 90
Fax : 01 40 52 85 12
Email : michel.kerling@fgta-fo.org

Paris, le lundi 21 mai 2011

La FGTA-FO écrit au Ministre de l'Agriculture pour dénoncer le dumping social allemand

Monsieur le Ministre,

La FGTA-FO souhaite attirer votre attention sur la situation économique du secteur porcin qui se dégrade rapidement sous les effets du dumping social allemand.

Ce dumping s'exprime au travers du coût de la main d'œuvre mais aussi par la précarisation de l'emploi.

Les principales entreprises du secteur porcin allemand font en effet un recours massif aux travailleurs détachés en provenance des pays d'Europe centrale. Ces salariés constituent entre 40 et 80% des effectifs voir jusqu'à 90%.

Ils perçoivent un salaire horaire compris entre 3 et 5 euros au lieu de 9 à 15 euros pour un salarié de droit allemand. Cela a pour conséquence de porter le rapport du coût de la main d'œuvre entre l'Allemagne et la France dans une fourchette de 1 à 3.

Cette situation affecte l'ensemble de la filière porc, les producteurs mais aussi les entreprises de transformation.

Nos informations font état de millions d'euros de perte en 2010 pour les entreprises de la transformation.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr/presse



Fédération générale des travailleurs
de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs
et des services annexes **Force Ouvrière**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Si rien n'est fait au niveau européen pour que cette distorsion économique cesse, ce seront des milliers d'emplois directs et indirects qui risquent d'être détruits dans les mois à venir.

Nos interrogations portent notamment sur les règles de droit communautaire en matière de travail intérimaire, de détachement et d'application du principe de non discrimination entre salariés effectuant le même travail dans le même établissement.

L'Europe et la libre circulation des personnes et des marchandises ne doivent pas être un vecteur de dérégulations sociales mais au contraire permettre de préserver les intérêts des salariés quel que soit le pays où ils travaillent. Nous pensons également que l'avenir social de l'Europe doit passer pas un salaire minimal sectoriel dans tous les pays de l'Union.

La FGTA-FO, présente dans les travaux organisés au sien des comités stratégiques de filière souhaiterait connaître votre position dans ce dossier et pouvoir en discuter avec vous.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Rafaël NEDZYNSKI
Secrétaire général
FGTA-FO

Michel KERLING
Secrétaire fédéral FGTA-FO en
charge du secteur viande

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :
www.fgtafo.fr/presse